

Axe 3 – Travail, emploi et classes sociales

Comme son intitulé l'indique, l'axe 3 du projet du GRESCO pour la période 2018-2022 s'inscrit à la fois dans une certaine continuité par rapport à l'axe 2 (« Professionnalisation, expertises et réformes : sociologie des catégories et des classements ») du programme antérieur mais aussi en rupture avec celui-ci dans la mesure où il s'oriente vers d'autres questionnements. Continuité en ce que le nouvel axe 3 reprend et prolonge des recherches, notamment celles qui portaient sur des groupes professionnels émergents et les recompositions de l'espace social qui en résultent ; rupture en ce que l'accent est mis davantage sur le travail et les groupes sociaux qui se constituent dans et par l'activité de travail ou du fait des conditions d'accès à l'emploi. La vigilance face à l'usage des catégories descriptives mises en œuvre ou le maniement des classements produits par l'analyse n'en persiste pas moins, dans un souci constant de rapporter les unes et les autres aux circonstances historiques et sociales de leur élaboration par le sociologue ou de leur construction dans le cours des interactions entre groupes sociaux voisins ou concurrents.

Les projets de cet axe de recherche entendent prendre en compte deux types de transformations sociales contemporaines : celles qui ont affecté la structure sociale, tant par l'effet des représentations que la société se fait d'elle-même que par les concurrences entre groupes sociaux, et celles qui ont bouleversé les conditions de travail et d'emploi, tant par l'effet de la multiplication des formes d'emploi dérogatoires à l'emploi sur contrat à durée indéterminée que par les difficultés d'accès à l'emploi. Commençons par celles-ci.

La conjugaison d'un sous-emploi chronique et d'un chômage de masse à un étiage élevé depuis 40 ans en France, dans un contexte global d'emprise croissante du capitalisme financier sur les systèmes productifs et leur mondialisation, a considérablement modifié les conditions d'exercice de l'activité laborieuse, les formes du rapport au travail et à l'emploi, les rapports sociaux au travail et, par voie de conséquence, les rapports sociaux en général. Ces changements structurels incitent à renouveler les questionnements sur l'activité de travail aujourd'hui et sur les effets des évolutions des conditions d'emploi sur la structure sociale de nos sociétés contemporaines. Il est notoire en particulier que le travail contemporain s'effectue de moins en moins souvent dans le cadre de la relation d'emploi telle que l'avait façonnée le compromis salarial des « Trente glorieuses », mais au sein de nouvelles configurations organisationnelles produites par des formes variées d'externalisation (recours à la sous-traitance, au travail en intérim ou au travail indépendant) qui transforment les rapports sociaux de travail et d'emploi, en particulier les salariés d'exécution, au premier rang desquels les ouvriers qui sont à l'intersection de plusieurs projets de recherche de cet axe.

Désormais numériquement devancés par les employés dans la société française, invisibilisés dans le discours managérial, dans l'espace public, tout comme dans certains écrits scientifiques annonçant « un travail physique et manuel en voie de disparition », les ouvriers d'« après la classe ouvrière » n'en continuent pas moins de constituer la base du système productif tout en subissant de plein fouet les mutations contemporaines du travail et de l'emploi dans une société de « plein chômage » : restructurations industrielles, délocalisations vers des pays à faible coût de main-d'œuvre, diffusion de nouveaux principes d'organisation du travail (flux tendus, flexibilité externe, etc.). La classe ouvrière, incontournable sur la scène sociale sinon politique pendant les « Trente glorieuses », a progressivement perdu de sa visibilité en même temps que s'affirmaient une classe dite moyenne et, plus récemment, celles que l'on désigne de plus en plus souvent par l'expression « classes populaires ». À une

représentation duale de la société, structurée par l'opposition entre deux classes posées comme antagoniques, s'est peu à peu substituée une représentation ternaire de la société qui l'ordonne en trois classes distribuées selon un ordre hiérarchique : les classes supérieures, les classes intermédiaires et les classes populaires. Si les deux premières paraissent jouir encore de conditions de travail et d'emploi relativement préservées, les troisièmes éprouvent de plein fouet les évolutions qui ont bouleversé les conditions de travail et d'emploi.

Dans ce contexte, les conflits tendent à se déplacer et à reconfigurer constamment les distributions entre « eux et nous ». Peut-on parler d'un retour des classes sociales, classes entendues en ce qu'elles se constituent précisément dans la lutte qu'elles mènent contre d'autres catégories sociales ? Au sein de ces classes sociales elles-mêmes, des groupes se structurent autour d'activités spécifiques, que ce soit dans ou hors du cadre des activités libérales. À cet endroit revient alors la question des modalités nouvelles d'accès à l'activité suscitées par la promotion, par exemple, de l'auto-entreprise ou d'autres formes d'engagement dans l'activité à la périphérie du salariat ou en substitution au salariat lui-même.

Les projets de recherche qui constituent cet axe s'inscrivent dans le cadre des questionnements que nous venons d'évoquer et plus particulièrement dans les perspectives suivantes : analyser les conflictualités dans l'espace social et ses reconfigurations ; appréhender le travail au travers des nouvelles modalités d'accès à l'emploi ; cerner les dynamiques professionnelles dans le monde de l'éducation.

Conflictualités et reconfigurations de l'espace social

La sociologie du travail a longtemps fait du rapport salarial et de sa conflictualité potentielle un objet de questionnement primordial, en posant deux questions liées : « Pourquoi les salariés se révoltent-ils ? » et « Pourquoi ne se révoltent-ils pas (ou plus) ? ». Sous l'effet de la rareté comme de la fragilisation de l'emploi, les conditions de la conflictualité se redessinent elles aussi et, avec elles, les logiques sociales de l'engagement et ses fluctuations. Elles seront analysées à partir d'objets divers, qu'il s'agisse des formes de mobilisation selon les contextes, des formes d'organisation et des niveaux d'engagement, des caractéristiques sociales des militants. Les approches elles-mêmes varieront en fonction des objets.

L'organisation syndicale reste toujours au cœur de l'action revendicative dans ou à la périphérie des lieux de travail, même si elle paraît débordée parfois par des formes d'organisation plus spontanées et plus souples. Comment les organisations syndicales assurent-elles le recrutement de leurs militants et favorisent-elles leur socialisation au sein de l'organisation ? Quelles sont aujourd'hui, dans un contexte de tensions persistantes sur le marché du travail, les logiques propres de l'engagement syndical et comment rendre compte de ses fluctuations ? Des analyses antérieures avaient montré l'effet des circonstances historiques et des épisodes de mobilisation intenses, autour d'objectifs largement partagés. Comment certaines organisations plus récentes se positionnent-elles et parviennent-elles à exister dans un champ largement balisé par des organisations plus anciennes dans un temps où les taux de syndicalisation continuent de reculer ? Nous nous intéresserons donc aux dynamiques d'engagement et de renouvellement des générations militantes dans le champ syndical dans un contexte de fragilisation de tout un pan des entreprises de service public sous le poids des processus dits de « modernisation ». Les questions relatives à l'engagement

militant, à ses formes ou aux fluctuations de son intensité se posent aussi du point de vue des comportements de groupes sociaux plus larges que les salariés d'une entreprise ou d'un service de l'État. Comment certaines fractions des classes populaires tentent-elles de reprendre pied dans le champ politique pour faire valoir des droits, dans le domaine du logement par exemple, ou obtenir la reconnaissance de leurs spécificités culturelles ou sociales ? Est-il possible de cerner dans les formes de mobilisation populaire actuelles quelque chose qui tendrait à manifester l'existence de classes populaires pour elles-mêmes et, en ce sens, qui cesseraient d'être des « classes parlées » ? Dans une autre direction : qu'en est-il des agriculteurs, de ceux notamment qui cherchent à s'engager dans des formes d'installation et d'exploitation alternatives aux pratiques d'une agriculture intensive ?

Le travail au prisme des nouvelles modalités d'accès à l'emploi

Le travail n'est pas le même selon qu'il s'effectue sur fond de plein-emploi ou à l'ombre du plein-chômage. C'est au nom de la lutte contre le chômage que se sont développées la plupart des politiques publiques de l'emploi, les formes d'emploi qualifiées d'atypiques par la statistique publique, les incitations à des formes renouvelées d'exercice de l'indépendance, tout comme en amont les injonctions à la « professionnalisation » des formations de l'enseignement supérieur ou au renforcement de l'entreprise comme lieu de formation et de certification dans l'enseignement professionnel.

En articulation étroite avec les questions soulevées dans l'axe 1, plusieurs chercheurs du GRESCO continueront d'interroger les modalités d'entrée dans la vie active comme révélateurs des mutations en cours. Dans le cadre du projet CPER-FEDER « Origine sociale, parcours, insertion » pour la période 2016-2020 déjà évoqué plus haut, les entretiens biographiques et suivis de cohorte seront au cœur de la compréhension des parcours d'entrée dans la vie active. L'analyse visera à comprendre les difficultés d'insertion, non seulement des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme mais aussi de ceux sortis de formations universitaires par exemple qui ne trouvent pas toujours des emplois correspondant à leurs espérances.

Parce qu'il s'écoule désormais sept années entre l'âge médian de fin d'études et celui de la stabilisation dans l'emploi, il nous paraît important également de comprendre comment fonctionnent ces instances de socialisation qui jalonnent ces sas transitionnels prolongés des débuts de vie active. Quelle socialisation salariale pour les jeunes actifs qui passent par ces intermédiaires du marché du travail ? La question de l'accès à l'emploi fait souvent écran à celle du contenu de l'activité de travail et des modalités d'intégration professionnelle. Comment les statuts d'emploi contribuent à définir les statuts au travail et comment les catégories sociales notamment générationnelles sont aussi produites en situation de travail ?

En France, les politiques publiques de l'emploi visent, non seulement à permettre l'accès à l'emploi via des dispositifs d'emplois aidés et/ou d'exonération de charges à l'embauche de salariés mais aussi à soutenir la création d'entreprise, à travers des mesures incitatives et la création de nouveaux statuts comme celui d'auto-entrepreneur. Nous interrogerons cette « fabrication des petits entrepreneurs » en articulant quatre niveaux d'analyse : étudier le champ de l'encouragement à la création d'entreprise ; analyser les modes d'appropriation de dispositifs soutenant la création d'entreprise ; observer les formes diverses de socialisation à l'entrepreneuriat. Il s'agira à travers cette recherche d'analyser les nouvelles formes et

relations d'emploi et de poursuivre l'étude des processus d'individualisation des rapports sociaux.

Questionner les nouvelles frontières de la relation d'emploi c'est aussi questionner celles du travail formel et informel, des sphères privées et publiques, du travail gratuit et rémunéré, etc. Un des projets de l'axe portera par exemple sur l'organisation de l'activité de vente de Tupperware : un type d'organisation du travail et un type d'emploi féminin accompagné d'un discours paradoxal de « libération féminine », valorisant un ethos entrepreneurial spécifique et associé à un ensemble de dispositions féminines – apparence corporelle, gestion ménagère et prise en charge des relations sociales. Mêlant méthodes historiques, analyse de réseaux et ethnographie, ce programme de recherche s'intéressera à l'organisation du travail autant qu'aux usages sociaux ordinaires de Tupperware sur cinquante ans. La recherche entend documenter une forme de loisir et de sociabilité féminine répandue (l'accueil à domicile de « réunions Tupperware », aujourd'hui appelées « Ateliers savoir-faire »), en mettant en lumière la façon dont les échanges économiques dont ils sont l'occasion s'insèrent dans des relations de sociabilité et des chaînes d'échange complexes. Ce projet de recherche propose en outre de voir dans les transformations de la signification sociale de Tupperware au cours des cinquante dernières années un terrain propice à l'étude des relations de classe et entre les classes. L'enquête et l'analyse testeront l'hypothèse d'une profonde modification du recrutement social de l'entreprise sur une cinquantaine d'années, et donc de la signification sociale des réunions Tupperware.

Le questionnement sur les nouvelles frontières de la relation d'emploi portera également sur des terrains à l'international (Québec, Mexique) dans des logiques de regards croisés pluridisciplinaires (projet de recherche CRSH (Conseil de Recherche en Sciences Humaines (Canada) 2014-20). Il s'agira, dans un contexte de mondialisation des systèmes productifs, d'analyser ces nouvelles modalités d'externalisation du travail et de l'emploi et de mieux comprendre les logiques de recomposition des rapports sociaux de travail, notamment en fonction des statuts d'emploi (nouvelles formes de socialisation salariale, transformation des rapports intergénérationnels de travail, recomposition de la division du travail, etc.) en croisant des regards systématisés sur plusieurs filières semblables dans deux ou trois des pays retenus pour la comparaison (transformation agroalimentaire, matériel de transport ferroviaire, « ubérisation » de l'activité de taxi, etc.). Le projet a pour objectif général de comprendre, dans une perspective comparative, comment ces logiques de brouillage de frontières de la relation d'emploi se déclinent différemment en fonction des contextes nationaux et des modalités de régulation des activités de travail qui s'y déclinent.

Recomposition des dynamiques professionnelles dans le monde de l'éducation

En lien avec les travaux de l'axe 1, plusieurs recherches de l'axe 3 interrogeront les dynamiques professionnelles internes aux mondes de l'éducation qui se trouvent elles aussi affectées par ces transformations des organisations du travail comme des modalités d'accès à l'emploi.

Les travaux de cet axe interrogeront d'abord les transformations du métier d'enseignant. Il s'agira en particulier de comprendre les facteurs qui ont conduit à la crise du recrutement des enseignant(e)s du primaire pour voir s'ils sont conjoncturels ou s'ils s'inscrivent dans une reconfiguration plus globale de la profession des enseignants du primaire dont le statut social serait devenu moins attractif dans la société française. Autrement dit, la crise qui affecte les

enseignant(e)s du primaire, touche-t-elle en priorité les jeunes générations ou se retrouve-t-elle également à tous les âges dans la profession ? Il s'agira ici d'appréhender les différentes représentations du métier dont sont porteurs les agents qui composent ce groupe professionnel en considérant d'une part leur genre, leur statut conjugal, leur ancienneté dans le métier et, d'autre part, leurs situations et conditions de travail spécifiques (urbaine/semi-urbaine/rural). Dans l'enseignement secondaire, la recherche socio-historique sur les directrices de lycées de jeunes filles entre 1930 et 1965, entamée dans le présent contrat sera poursuivie et portera plus spécifiquement le déséquilibre entre le recrutement de femmes et d'hommes dans les fonctions de direction, après la guerre.. L'objectif de cette recherche est de montrer que la qualification académique et le savoir-faire des directrices n'est pas en cause dans la baisse du taux de féminisation et qu'il s'agit plutôt de facteurs liés non seulement à la situation familiale des enseignantes, mais encore, et à la politique de l'administration au moment où la mixité pénètre dans les établissements. Sans minimiser l'impact des situations familiales, c'est par rapport aux enjeux des modes de gestion et de contrôle des établissements d'enseignement et de leur personnel qu'il convient d'approfondir la réflexion. Quel est le profil idéal du chef ou de la cheffe pour l'administration de tutelle, selon l'époque, mais aussi selon la taille de l'établissement et sa localisation ? La question du genre, celle de l'origine sociale et du cursus sont étroitement imbriquées. La comparaison entre les profils des directrices recrutées au cours de la période citée plus haut et ceux des proviseurs femmes en activité dans les années 1990/2000 devrait permettre de dévoiler à la fois des évolutions du rôle attribué aux responsables d'établissement, l'existence de nouvelles opportunités pour des fonctionnaires non enseignants (anciennes conseillères principales d'éducation par exemple) et des aspirations à une carrière dans l'encadrement qui se traduisent par une élévation relative du taux de féminisation des personnels de direction au cours de la période récente

Pour ce qui est du secteur de l'enseignement secondaire, plusieurs travaux viseront à analyser les territoires professionnels incertains des conseillers principaux d'éducation et assistants d'éducation. Combien sont-ils ? Où exercent-ils ? Quelles sont leurs propriétés ? Qu'est-ce qui amène une population majoritairement féminine à s'orienter vers le métier de CPE et à se présenter au concours. Comment se définissent les territoires professionnels des CPE à l'articulation entre différentes fonctions et aux relations avec différents groupes (enseignants, direction des établissements, élèves, familles, vie scolaire) ? Il s'agira aussi de s'intéresser à la représentation qu'ont les CPE de leurs métiers, et aux tensions qu'ils peuvent parfois ressentir entre le métier « rêvé » et ses conditions réelles d'exercice.

Enfin les métiers de l'enseignement supérieur seront également l'objet de travaux de recherche dans le prochain contrat quadriennal. Il s'agira d'abord d'analyser les pratiques académiques des enseignants de l'université (modes d'enseignements, activités de recherche, et, plus largement, travail institutionnel et administratif), sur les conditions de travail des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs) et enseignants (PRAG, PRCE, etc.) à l'université, sur la variation des pratiques pédagogiques et des formes du travail universitaire selon les disciplines et/ou filières. Un second chantier de recherche sera enfin consacré à ces nouveaux métiers en émergence que sont les experts en management de la recherche. Issus aussi bien du secteur public que du secteur privé, ils rivalisent dans la production de connaissances, de diagnostics et de propositions de changement, voire d'offres de conseils et de formations lucratives ; leur rôle dans la diffusion d'un langage et d'outils de gestion que les scientifiques n'utilisaient pas auparavant mérite d'être exploré de façon plus approfondie.

Chercheurs impliqués dans cet axe : Sylvain Aquatias, Romuald Bodin, Marlaine Cacouault, Etienne Douat, Henri Eckert, Pierig Humeau, Marie-Hélène Jacques, Catherine Leclercq, Benoit Leroux, Francis Marchan, Martin Thibault, Christian Papinot, Marie-Pierre Pouly, Fanny Renard, Martine Roques, Hélène Stevens, Catherine Vilkas.